

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date d'envoi de la convocation : 05 juillet 2026
Date d'affichage de la convocation : 04 juillet 2026
Date de la réunion du Conseil Municipal : 09 juillet 2026
Nombre de Conseillers en exercice : 27 - Présents : 21 - Votants : 25

Le 09 juillet 2026 à 20H30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOURDEVAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de SOURDEVAL sous la présidence de M. Adrien JEHENNE, Maire.

Sont présents : Adrien JEHENNE, Le Maire, Manuella HAMEL, Nadia JEHAN-FAUDET, François MESTRES, Emilie DESVOL, Mickaël ROGER, Adjoints au Maire, David GIROULT, Maire Délégué de Vengeons, Joël RENAULT, Bernard LEMOUSSU, Anne-Marie ARSENE, Jean-Claude DESMASURES, Louis-René DE LA PERRAUDIERE, Bruno FORGEAIS, Patrick HUARD, Didier BOULAY, Nelly MAUDUIT-JOSEPH, Damien HILI, Christelle MARIE, Sébastien DANGUY, Marlène BONNEL, Magali HARIVEL, Conseillers municipaux,

Sont absents excusés : Jérôme GAHERY, Evelyne HILLIOU, Marie-Laure FRELIN GOSSET, Bernadette AMELINE, Séverine LEPROVOST Nadège BOULE.

Ont donné procuration : Jérôme GAHERY donne pouvoir à Emilie DESVOL, Evelyne HILLIOU donne pouvoir à David GIROULT, Marie-Laure FRELIN GOSSET donne pouvoir à Anne-Marie ARSENE, Bernadette AMELINE donne pouvoir à Manuella HAMEL.

Secrétaire de séance : Sébastien DANGUY

Délibération portant présentation d'une décision modificative du budget principal

Rapporteur Adrien JEHENNE

Dans le cadre de la réalisation des travaux de la première tranche du lotissement Calandot - Les Boutons d'Or, des travaux complémentaires à ceux prévus ont dû être engagé. En parallèle, l'actualisation des indices de revalorisation des contrats a été appliqués par les entreprises. Cette revalorisation des indices s'est révélée supérieure aux estimations prévues au budget. L'écart entre la réalisation des travaux prévu et les prévisions d'indexation des indices s'élève à 60 000€.

Afin de financer ces dépenses sans modifier l'équilibre général du budget, il est proposé au Conseil de diminuer de 60 000€ les crédits inscrits dans l'opération « vidéoprotection » dont les besoins pour l'année 2026 sont inférieurs aux prévisions initiales et de les verser sous forme de subvention au budget annexe du Lotissement Calandot – Les Boutons d'Or.

Décision modificative numéro 1 concernant le budget principal de la commune de Sourdeval :

Dépense de Fonctionnement			Recette de Fonctionnement		
Chapitre	Article	Montant	Chapitre	Article	Montant
023	023	-43 000,00 €			
65	65736211	43 000,00 €			

Dépense d'Investissement			Recette d'Investissement		
Chapitre	Article	Montant	Chapitre	Article	Montant
Opé vidéo	231	-60 000,00 €	021	021	-43 000,00 €
27	276341	17 000,00 €			

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir débattu, le Conseil approuve à l'unanimité les inscriptions budgétaires telles que décrites ci-dessus.

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal.
A Sourdeval, le 09 juillet 2026.

Le secrétaire de séance,
Sébastien DANGUY

Le Maire,
Adrien JEHENNE

